

DOUBLE COMPETENCE SURETE(CQP-APSV3) & INCENDIE (SSIAP 1)

PLAN DE FORMATION D'AGENT DE SECURITE (CQP-APSV3)

OBJECTIFS Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de : l'accueil et contrôle d'accès, la surveillance générale, la sécurité technique et incendie, le secours et assistance aux personnes en vue de la délivrance de la carte professionnelle.

PRÉ REQUIS Savoir lire, écrire, compter, Comprendre et parler le français, (test à l'inscription) Connaissance en informatique. Disposer d'un numéro de carte professionnelle préalable ou provisoire d'agent de surveillance et de gardiennage ou être détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité.

VALIDATION Epreuve écrite questionnaire à choix unique note supérieure 12/20, Epreuve pratique Ronde avec anomalie et incident évaluation APTE/INAPTE, Secourisme conforme au référentiel utilisé Validation par un moniteur agréé et Evaluation en continue tout au long du stage

CONTENU DE LA FORMATION CQP-APS V3

SOCLE de Base 41 heures

SOCLE de Base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures

Avoir les gestes élémentaires de premiers secours, conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS

SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 16 heures

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires, Connaître les dispositions utiles du code pénal, Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures

Etre capable d'analyser les comportements conflictuels, Etre capable de résoudre un conflit.

SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 6 heures

Connaissance de l'outil informatique, Transmission des consignes et informations.

SPECIALITE : 134 heures

Module environnement juridique, 5 heures (complément avec le tronc commun)

Module gestion des conflits, 9 heures (complément avec le tronc commun)

Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun)

UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures

Appréhender le phénomène de l'incendie, Les travaux par point chaud, Acquisition des consignes spéciales et particulières.

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00

Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté - article 73 CPP.

UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes, Réagir face à une attaque, Secourir.

UV 8 - Module professionnel : 45 heures

Appliquer et Savoir transmettre les consignes et les informations, Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS, Savoir contrôler les accès, Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures

Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection.

UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures

Maîtriser la gestion des alarmes, Protéger le travailleur isolé, Sensibilisation au risque électrique.

UV 12 - Module événementiel spécifique : 7 heures

Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation, Identifier les acteurs d'un événement, Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

UV 14 - Module industriel spécifique : 07 heures Gestion des premiers secours (14h dont 7h de mise en pratique)

Evaluer les risques professionnels, Situer le risque industriel majeur dans les ICPE, Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

CQP-APS / DUREE : Formation de 200H examen inclus **Cout : 1875 € (net de taxes)**

LIEU : PERSPECTIVES **DATES : du** **au**

(8 stagiaires minimum pour l'ouverture d'une session et 10 stagiaires maximum par stage)

CENTRE DE FORMATION - 15 rue du Château - 21000 DIJON

☎ 0380749225 / 📠 0380749226 / E-mail perspectives.dijon@9business.fr / SIRET 354 025 389 00066 / APE8559 A

Autorisation d'Exercice CNAPS FOR-021-2022-02-27-20160567170

PERSPECTIVES

15 RUE DU CHATEAU – 21000 DIJON

PLAN DE FORMATION D'AGENT DE SERVICE INCENDIE (SSIAP 1)

AGREMENT SSIAP : Formation agréée par la Préfecture de Côte d'Or réalisée en conformité avec l'annexe II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements Agrément 21/06/0001.

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN : Etre titulaire du PSC 1 ou du SST, Avoir suivi la formation, être apte à l'emploi. Avoir réussi l'évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur la main courante,

CONDITIONS DE REUSSITE : Avoir suivi la formation, avoir réussi au QCM avec une note minimum de 12/20, avoir réalisé une ronde de manière satisfaisante

PARTIE I : LE FEU ET SES CONSEQUENCES Théorie, Propagation du feu, : Conduite à tenir face à un local enfumé COMPORTEMENT AU FEU résistance au feu, réaction au feu, Les critères de classement

PARTIE II : SECURITE INCENDIE

PRINCIPES DE CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS ERP et IGH : Définition et classification FONDAMENTAUX ET PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE INCENDIE Fondamentaux de sécurité, Evacuation des occupants, Accessibilité, moyens de secours, Principes généraux de sécurité Matériaux de construction, Désenfumage, Eclairage, Installations techniques, MS, alarme

DESSERTE DES BATIMENTS : Dessertes et Voiries.

CLOISONNEMENT D'ISOLATION DES RISQUES : / EVACUATION DU PUBLIC ET DES OCCUPANTS : Définition du dégagement, UP, dégagements, Principes de l'évacuation des occupants

DÉSENFUMAGE : Désenfumage des locaux (mode, implantation. Déclenchement Entretien et vérification

ECLAIRAGE DE SECURITE Eclairage d'ambiance ou anti-panique Entretien élémentaire

PRESENTATION DES DIFFERENTS MOYENS DE SECOURS

Moyens d'extinction, Dispositions pour faciliter l'action des sapeurs-pompiers, Service de sécurité incendie,

PARTIE III : INSTALLATIONS TECHNIQUES

INSTALLATIONS ELECTRIQUES Impact sur la sécurité, Maintien de l'alimentation des installations de sécurité, Evacuation et Coupure d'urgence, Les différents types de sources électriques de sécurité

ASCENSEURS et NACELLES Ascenseur et monte-charge, Principes de fonctionnement, dégagement

INSTALLATIONS FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE Rôle de l'extinction automatique, fonctionnement, Eléments constitutifs d'une installation, Entretien et vérification

COLONNES SECHES ET HUMIDES : Colonnes sèches / humides, composition, positionnement, entretien

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE Définition du SSI, différentes catégories et fonction, Composition **PARTIE IV :**

ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

LE SERVICE DE SECURITE, L'arrêté, missions, composition, qualification, Agrément des centres de formation

PRESENTATION DES CONSIGNES DE SECURITE ET MAIN COURANTE : Consignes générales / particulières

POSTE DE SECURITE : matériels du poste de sécurité, Documents présents au poste de sécurité

RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX : Objectif, Modalités de réalisation, rondes

MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION : Méthode d'extinction d'un début d'incendie, Protection APPEL ET

RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS : Moyens d'alerte, traitement, hiérarchie

SENSIBILISATION DES OCCUPANTS : principes de prévention, Information des occupants

PARTIE V : CONCRETISATION DES ACOUIS VISITES APPLICATIVES

Fonctionnement du service de sécurité d'un site, Organisation d'un PC, ronde de sécurité

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

BENEFICIAIRE

M.

Tel :

Mail :

SSIAP 1 / DUREE : Formation de 80H

Cout : 750 € (net de taxes) / LIEU : PERSPECTIVES

DATES : du au

H0B0 le

– 8h- total heure 88h

(8 stagiaires minimum pour l'ouverture d'une session et 10 stagiaires maximum par stage)

DOUBLE COMPETENCE / 2725€ (net de taxe) 288h

CENTRE DE FORMATION - 15 rue du Château - 21000 DIJON

☎ 0380749225 / 📠 0380749226 / E-mail perspectives.dijon@9business.fr / SIRET 354 025 389 00066 / APE8559 A

Autorisation d'Exercice CNAPS FOR-021-2022-02-27-20160567170

